



4<sup>ème</sup> Rencontre sur la recherche  
en soins en psychiatrie

## La transférabilité : de la recherche à la pratique dans les soins

29 NOVEMBRE 2019

### Appel à abstract en Soins Paramédicaux en lien avec la psychiatrie pour les Professionnels et les Étudiants

Pour la 4<sup>ème</sup> Rencontre sur la Recherche en Soins en Psychiatrie du 29 novembre 2019, le Centre Hospitalier Charles Perrens souhaite favoriser et encourager la promotion de travaux de recherche des étudiants en soins infirmiers ayant une thématique en psychiatrie. Un appel à abstract est organisé pour les étudiants paramédicaux.

Un jury d'experts pluridisciplinaires examinera les différentes candidatures qui seront anonymisées. Le jury procédera à la sélection des candidats par une grille de sélection standardisée et validée. Un prix sera remis lors de la journée de la Rencontre sur la Recherche en Soins en Psychiatrie à la personne ayant remporté la première place. Tous les abstracts retenus seront affichés publiquement lors de la manifestation, le 29 novembre 2019.

- **Public concerné** : Etudiants paramédicaux et infirmiers ou venant d'obtenir leur diplôme en 2019.
- **Thème conducteur** : spécificité dans le champ soignant, éducatif, psychologique, social, juridique, déontologique, éthique et/ou historique dans la pratique clinique en psychiatrie.
- **Type de projet** : Mémoire de fin d'études pour les étudiants individuel ou collectif, mais un seul auteur pourra prétendre au prix.
- **Soumission de l'abstract scientifique** pour les étudiants paramédicaux : L'abstract doit comporter :
  - **Objectif** : présente brièvement le sujet étudié et la problématique posée
  - **Méthodologie** : il s'agit de présenter succinctement la méthodologie utilisée pour répondre à la problématique.
  - **Résultats** : des résultats chiffrés doivent être présentés ainsi que le protocole de recherche envisagé
  - **Conclusion**
  - **L'abstract en 300 mots maximum en français**, abstract proposé en format pdf (format final A3 sera imprimé par le CHCP).
- **A adresser à** : [hsvarieau@ch-perrens.fr](mailto:hsvarieau@ch-perrens.fr)
- **Calendrier de limite de soumission** : 1er octobre 2019

Les dossiers réceptionnés après cette date, incomplets, illisibles ou présentés de façon non conforme aux modalités d'un abstract scientifique ne seront pas pris en compte.

- **Réponse** : 15 novembre 2019
- **Prix pour les 2 premiers** : bons d'achat à librairie Mollat de Bordeaux et inscription gratuite à la journée du 29 novembre 2019
- **Loi « Informatique et libertés »** : Le Centre Hospitalier Charles Perrens s'engage à ce que la collecte et le traitement des données concernant les professionnels et les usagers soient conformes au règlement général européen sur la protection des données (RGPD), entré en vigueur le 25 mai 2018, et à la loi Informatique et Libertés.

Ces informations collectées lors du dossier de candidature sont destinées uniquement à la bonne gestion du prix organisé par le Centre Hospitalier Charles Perrens. Elles sont confidentielles et traitées comme telles. Conformément à la loi RGPD, les candidats disposent d'un droit d'accès, de modifications, de rectifications, et de suppressions des données les concernant, en envoyant une demande à l'adresse suivante :

À l'attention du délégué à la protection des données (DPO) -  
CH Charles Perrens-121 rue de la Béchade - CS 81285 33076 Bordeaux Cedex